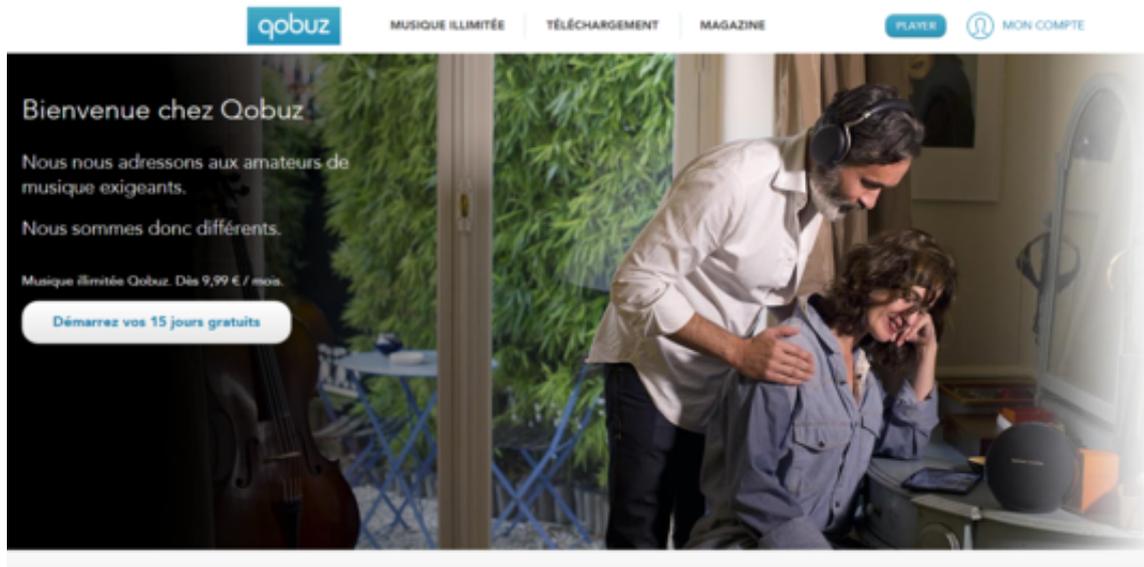


# Le site de musique Qobuz sauvé des eaux

Le Monde.fr | 29.12.2015 à 17h24 • Mis à jour le 30.12.2015 à 10h03 | Par Alain Beuve-Méry ([journaliste/alain-beuve-mery/](#))



Sur la page d'accueil de la plate-forme de streaming Qobuz, le 29 décembre.

Le site français de streaming Qobuz, mis en redressement judiciaire le 10 novembre, a trouvé un repreneur. Mardi 29 décembre, le tribunal de commerce de Paris a retenu l'offre de Xandrie, une société spécialisée dans la distribution de biens culturels et de jeux vidéo détenue par Denis Thébaud, également actionnaire des deux sociétés cotées sur Euronext, Innelec Multimedia et Focus Home Interactive.

**Lire aussi : Streaming : Qobuz attend un repreneur** ([/economie/article/2015/11/11/streaming-qobuz-attend-un-repreneur\\_4807334\\_3234.html](#))

Pour la reprise du site de musique en ligne, le tribunal avait le choix entre deux dossiers : celui présenté par la société Xandrie, qui avait le soutien des salariés de Qobuz, et celui, finalement écarté, du site de vente en ligne de matériel hi-fi Son-Video.com associé à l'homme d'affaires Henri de Bodinat.

Le repreneur, M. Thébaud, est présent dans trois métiers. Il est distributeur, à travers la société Innelec Multimedia fondée en 1983. Il est éditeur de jeux vidéo et de plates-formes en ligne avec la société Focus Home Interactive, créée en 1995 et qui a pour caractéristique de réaliser 80 % de son chiffre d'affaires à l'international et la moitié dans le digital. Cette dernière a occupé la place de numéro un en termes de croissance dans le classement 2014 établi par EY pour le Syntec, le syndicat des entreprises du numérique. Enfin, en 2012, Denis Thébaud a fondé Xandrie pour se développer dans la culture et le divertissement en ligne sous forme gratuite ou payante.

Depuis son lancement, en 2007, Qobuz se développait sur le segment haut de gamme de la musique, en téléchargement et en streaming, mais perdait de l'argent. Le site a d'emblée fait le choix d'un service par abonnement payant et donné la priorité à la qualité du son (du niveau d'un CD, puis haute résolution) et de l'offre musicale, avec de nombreux contenus exclusifs et un catalogue faisant la part belle au classique.

## Adhésion des clients

L'entreprise, qui emploie une quarantaine de personnes, a vu son chiffre d'affaires décoller de 55 % entre 2012 et 2015, passant de 4,7 millions à 7,4 millions d'euros. En décembre 2013, le site décide d'ouvrir son service de streaming dans huit pays européens (Belgique, Pays-Bas,

Luxembourg , Royaume-Uni , Irlande , Allemagne , Autriche et Suisse ). Mais Qobuz manque cruellement de moyens commerciaux et marketing pour [faire connaître ses offres](#). Comme l'expliquait Yves Riesel, patron fondateur du site, au moment de l'annonce de sa mise en redressement judiciaire, « *ce n'est pas la peine d'entretenir une Jaguar si l'on ne peut pas mettre de l'essence dedans* ».

Lorsque M. Riesel a rendu public les difficultés économiques de son site, menacé de disparition, une partie des clients de Qobuz s'est mobilisée en faisant [circuler](#) une pétition. Sur le dernier exercice, Qobuz comptait 25 000 abonnés, dont 2 000 recrutés depuis la mise en redressement judiciaire. En décembre, l'entreprise a même enregistré 350 abonnements « sublime », la formule la plus chère, à 219 euros par an. Autant de signes de soutien.

Pour M. Thébaud, cette adhésion des salariés et des clients a joué un rôle majeur dans son choix de [relancer](#) le site français de streaming haut de gamme. Jusqu'à présent, Qobuz avait bénéficié de deux levées de fonds, d'un [total](#) de 13 millions d'euros, auprès de sociétés de capital-risque. M. Thébaud compte encore [injecter](#) 13 millions d'euros (5 millions dans la technique et 8 millions dans le marketing) et se donne quatre ans pour [atteindre](#) l'équilibre. « *Pour récolter, il faut d'abord semer* », explique-t-il.

Yves Riesel est, quant à lui, soulagé que « *Qobuz ne disparaisse pas. L'important, c'est de tenir compte de la "particularité" de Qobuz, sa culture musicale, qui le différencie des autres sites de téléchargement et de streaming* », insiste-t-il.

#### **Lire aussi : 10 sites de streaming de musique passés au crible**

([/musiques/article/2015/10/01/streaming-dix-sites-au-crible\\_4779153\\_1654986.html](#))